



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Examens pratiques de conduite : un site complémentaire à Savigny

Afin de mieux répartir l'offre des examens pratiques de conduite, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) proposera, dès le 1^{er} avril 2026, un site complémentaire au Centre de formation routière SA (CFR) à Savigny.

Cette démarche s'inscrit notamment dans le contexte de l'interpellation déposée le 29 octobre 2024 au Grand Conseil par le député Alberto Mocchi ainsi qu'à son postulat du 27 janvier 2026, relatifs à la concentration particulièrement élevée des examens pratiques de conduite sur le site de Cossonay et aux nuisances importantes qui en résultent pour les communes environnantes.

À l'issue d'une analyse des différentes options possibles, le SAN a recherché un site situé en dehors des centres d'examens homologués afin de mieux répartir l'activité sur le territoire vaudois. Le CFR de Savigny dispose de l'infrastructure de base nécessaire à l'accueil des examens pratiques.

Le dispositif prévoit l'organisation d'examens pratiques de conduite pour les motocycles légers et les motos (catégories A et A1) à raison d'un jour par semaine, dès le 1^{er} avril et jusqu'au mois d'octobre. À partir du mois de mai, cette offre sera étendue aux voitures automobiles (catégorie B), ainsi qu'à d'autres catégories, en fonction de la demande. Dans ce cas, un jour d'examen supplémentaire sera planifié.

Par cette mesure, le SAN entend améliorer l'équilibre géographique des examens pratiques de conduite tout en tenant compte des aspects économiques, des enjeux locaux et des capacités existantes.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 25 février 2026

DICIRH, Pascal Chatagny, chef de service, Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01